



Assemblée Générale des Nations Unies

Déclaration du Premier Ministre du Gouvernement du Vanuatu

L'Honorable Charlot SALWAI

New York

Septembre 2016

Introduction

M. le Président, le Vanuatu a l'honneur de se joindre aux intervenants précédents pour féliciter Son Excellence l'Ambassadeur Peter Thomson pour assumer la Présidence de la 71^e Assemblée Générale des Nations Unies. Je vous félicite pour votre nouvelle fonction.

Nous sommes fiers du fait que, pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, l'un de nos collègues de la région Pacifique occupe cette position.

M. le Président, je tiens à vous assurer du soutien total de ma délégation durant votre mandat à la présidence de la 71^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je souhaite aussi exprimer sincèrement toute ma gratitude au précédent Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Son Excellence M. Mogens Lykketoft, pour sa présidence dans la direction de la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale.

Permettez-moi également d'exprimer mes remerciements chaleureux au Secrétaire Général, Son Excellence M. Ban Ki-Moon, pour avoir dirigé de manière exceptionnelle les Nations Unies ces dix dernières années.

Au fil des ans, il a démontré le leadership d'un véritable citoyen du monde.

Ses réussites sont nombreuses et ils sont reflétés dans l'adoption du Calendrier 2030 pour le Développement durable, le Cadre d'Action de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes et l'Accord de Paris sur le Changement Climatique.

Ces réussites sont capitales et vont indubitablement définir l'avenir de l'humanité pour les années à venir.

Je vous souhaite à Son Excellence M. Ban Ki-Moon, tous les meilleurs vœux pour l'avenir.

Thème de la 71^e Assemblée Générale

M. le Président, ma délégation se félicite du thème de la 71^e Assemblée Générale « **Les Objectifs de Développement Durable : un élan universel pour transformer notre monde** ».

Les Objectifs de Développement Durable demeurent l'un des instruments clés afin de relever les défis globaux courants.

Sa nature universelle et son ampleur couvrent la plupart des domaines nécessaires afin d'assurer un développement durable et de réussir son double objectif d'assurer la paix et la sécurité.

Les Objectifs de Développement Durable restent donc l'un de nos instruments essentiels de diplomatie préventive tout en remplissant notre promesse à l'humanité de respecter nos nobles aspirations énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La situation globale

M. le Président, aujourd'hui, le monde continue d'être confronté à des défis complexes.

Le rôle des Nations Unies dans ce contexte, ainsi que l'exprime la Charte des Nations Unies, n'a jamais été autant primordial.

M. le Président, l'économie globale ne cesse d'affronter des défis macroéconomiques empreints d'incertitude en raison des ramifications antécédentes de la crise financière globale et de la faiblesse des cours des matières premières de ces dernières années.

Ces perspectives économiques mondiales incertaines augurent mal pour les projections d'investissement et de croissance de l'économie globale à court et moyen terme.

Le terrorisme global et l'instabilité dans certaines régions ont engendré parmi les plus importantes crises humanitaires que le monde ait connues.

Jamais auparavant dans l'histoire des Nations Unies nous n'avons constaté des mouvements de personnes d'une telle ampleur.

La migration forcée est devenue une crise globale qui nous rappelle nos responsabilités collectives de promouvoir la bonne gouvernance, de l'État de droit, de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de promouvoir la tolérance.

M. le Président, le changement climatique est une réalité. Ses conséquences sont perceptibles dans le monde entier.

Je félicite les États-Unis, la Chine et plusieurs autres pays d'avoir montré la voie à l'heure de la ratification de l'Accord de Paris. J'ai déposé l'Instrument de Ratification de l'Accord de Paris du Vanuatu auprès de Son Excellence, le Secrétaire Général Ban Ki Moon, il y a deux jours et je suis fier que de Petits États insulaires en développement comme le Vanuatu sont à l'amont de la lutte contre le changement climatique. J'encourage les États qui ont encore à ratifier l'Accord de Paris à le faire dès que possible.

M. le Président, la ratification de l'Accord de Paris sans action audacieuse pour limiter l'objectif à long terme de hausse de la température moyenne de 1,5 degré Celsius ne peut que s'avérer

futile. Pour les dirigeants, le test clé dans un futur proche portera sur la mise en œuvre réelle de l'Accord de Paris.

Nous exhortons les dirigeants du monde entier à se joindre aux Petits États insulaires en développement pour accélérer les efforts de mitigation et nous demandons une entrée en vigueur anticipée de l'Accord de Paris. Le destin du monde et les objectifs de développement durable reposent sur nos efforts collectifs.

Les réformes des Nations Unies

M. le Président, ma délégation croît au mandat de cette illustre instance, consacré dans la Charte des Nations Unies. Mais, comme pour toute organisation, elle doit être adaptée à son objectif et donc connaître des réformes significatives.

Organe clé des Nations Unies, le Conseil de sécurité doit rehausser sa cohérence en relation avec les autres organismes des Nations Unies.

M. le Président, en ce qui concerne les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Vanuatu est favorable à l'élévation de sa transparence, de sa responsabilisation, de sa pertinence, de son inclusivité et de son efficacité pour gérer les menaces et défis globaux contemporains qui mettent en péril la paix et la sécurité. De surcroît, la réforme doit permettre au Conseil de s'adapter au changement du panorama international de la sécurité.

Le Vanuatu soutient aussi les travaux de revitalisation de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Ces réformes devraient toutefois systématiquement faire respecter l'intégrité des Nations Unies. Dès lors, le leadership des États puissants devient nécessaire pour prendre les réformes à bras le corps et reconnaître que les défis globaux exigent des actions collectives.

M. le Président, je demande au Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Assemblée Générale des Nations Unies de nommer comme Secrétaire Général des Nations unies une personne présentant une éthique et une intégrité personnelle irréprochables qui continuera d'être une lueur d'espoir pour les sans-voix.

Questions régionales

M. le Président, pour réaliser les Objectifs de Développement Durable et les mandats importants des Nations Unies, le système des Nations Unies doit œuvrer activement avec les organismes régionaux comme le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique, l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique, la Communauté du Pacifique et le Programme pour l'Environnement de la Région du Pacifique Sud.

La récente réunion des dirigeants du Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique dans les États Fédérés de Micronésie, du 8 au 10 septembre 2016, a notamment convenu que le Calendrier 2030 pour le Développement Durable, le renforcement de la Résilience du Pacifique au Changement Climatique et aux Risques de Catastrophes et l'Accord de Paris sur le Changement Climatique demeurent des cadres de travail essentiels pour un avenir durable de notre région. Océans et zones de pêche, paix, égalité des genres et droits de l'homme tels que la santé et l'éducation ont également été adoptés comme des priorités importantes pour la région.

Étant donnée la cohérence de ces calendriers avec les cadres globaux de travail des Nations Unies, un partenariat innovant avec les organismes régionaux du Pacifique est important afin de traduire ces intentions en actions significatives pour nos peuples.

M. le Président, le Vanuatu condamne toute forme de prolifération nucléaire et demeure engagé envers le Traité de Non-Prolifération Nucléaire. Nous réaffirmons notre position en faveur d'un Pacifique sans le nucléaire.

Situation du Vanuatu

M. le Président, le Vanuatu confirme son engagement envers le respect de ses Objectifs de Développement Durable. Nous avons engrangé des avancées significatives pour intégrer le Calendrier 2030 pour le Développement Durable dans notre Plan National de Développement Durable.

La protection des océans reste l'un des objectifs spécifiques primordiaux des Objectifs de Développement Durable. C'est une aspiration que le Vanuatu entend voir sa mise en œuvre sans délai. Ma délégation se réjouit de constater que plusieurs États, grands et petits, prennent des mesures importantes pour ranimer nos océans.

J'ai le plaisir d'annoncer que le Vanuatu a adopté sa toute première Politique Nationale de l'Océan qui va nous aider à mettre en œuvre les objectifs énoncés dans le Calendrier 2030.

Nos efforts présents, manifestés dans les priorités politiques de mon Gouvernement, sont en concordance avec les Objectifs de Développement Durable incluant une liste d'initiatives de réforme susceptibles d'accélérer le développement socioéconomique du Vanuatu.

La mobilisation des ressources domestiques pour financer le développement durable reste l'une des priorités clés de mon Gouvernement. Mon Gouvernement vient de créer un Comité de Révision des Revenus pour examiner nos sources de revenus et étendre l'assiette fiscale. Il s'agit là d'une réforme majeure, depuis l'indépendance du Vanuatu en 1980.

Ces ressources doivent compléter l'assistance financière assurée par nos partenaires de développement et nous offrir de nouvelles sources de financements importants pour renforcer nos institutions tout en développant nos ressources humaines et notre infrastructure.

Ces initiatives devraient améliorer la productivité de notre économie à long terme et nous aider à créer une économie résiliente.

Ces efforts vont aussi aider le Vanuatu à sortir de la liste des Pays les moins avancés (PMA) en 2020 mais également de la Liste Grise.

M. le Président, en dépit de la vision noble et des ambitions de mon Gouvernement, mon pays fait toujours face à des défis insurmontables qui dépassent nos moyens et qui ne peuvent être adressés à l'échelon national.

C'est également le cas de nombre de petits États fragiles et vulnérables.

Il s'avère donc important que la communauté internationale procure une aide avec des critères raisonnables aux pays extrêmement vulnérables aux chocs externes, tel que le Vanuatu.

A l'aune de l'Indice Mondial de 2014 des Pays en Risque, 4 des pays des Îles du Pacifique sont inscrites parmi les 10 premiers des Pays les plus exposés aux catastrophes naturelles dans le monde. Le Vanuatu demeure en tête de cette liste malgré son statut de pays le plus heureux du monde.

La magnitude et l'impact dévastateur du cyclone tropical Pam de catégorie 5 sur notre économie et notre peuple en témoignent.

Le Vanuatu fait face à l'un des taux les plus élevés de la montée du niveau de la mer que nous constatons dans le Pacifique, à l'impact sévère terrestre qui déclenche des épidémies, à la multiplication des insectes ravageurs qui affectent la sécurité alimentaire, et la variabilité des précipitations. Cette situation est la cause des problèmes de santé et d'assainissement.

La présence de ces événements climatiques extrêmes cause des dégâts importants sur les infrastructures qui sont primordiales pour notre économie.

Le changement climatique au Vanuatu est responsable de la perte de nos terres à la mer, et il a aussi un effet dévastateur sur les aliments que nous consommons, sur l'économie de subsistance et surtout sur la santé de la population. Cependant bien que le Pacifique soit connu pour les inondations causées par la montée du niveau de la mer et la disparition des îles entières, le peuple du Vanuatu sera en mesure de se déplacer à l'intérieur des îles mais il aura néanmoins besoin de transformer son mode de vie pour s'adapter aux changements qui affectent déjà la population.

M. le Président, bien que nous apprécions au plus haut niveau l'assistance offerte par la communauté internationale, la coordination des aides financières pour les secours et le rétablissement après la catastrophe par l'entremise des organisations non-gouvernementales, notamment les organisations humanitaires internationales, s'est avérée inefficace et n'a pas respecté dans les faits les priorités du pays en matière de rétablissement.

Voilà un défi commun aux pays frappés par un désastre pour lesquels, trop souvent, les fonds passant par des ONG sont redirigés vers d'autres fins que la réponse aux besoins immédiats des populations affectées. Le Gouvernement se sentira plus responsable si les fonds d'assistance sont traités par le système gouvernemental.

Le gouvernement de Vanuatu a été assuré par les Etats donateurs du montant de leurs assistances mais jusqu'à présent les ONG par lesquels les fonds ont transité n'ont remis aucun rapport sur l'utilisation de ces fonds.

L'inclusion des groupes vulnérables, comme les personnes aux besoins spéciaux ainsi que les femmes et les filles, demeure une priorité importante pour mon Gouvernement. La politique de mon Gouvernement prend ses racines dans une croissance économique inclusive.

Le fléau des violences sexuelles et conjugales contre les femmes et les filles demeure encore un défi global. Si aucune action n'est entreprise, les perspectives de développement global restent incertaines. Mon pays assumera sa part du travail pour faire face à ce défi.

Bien que notre passée historique demeure mitigée, mon Gouvernement a entrepris une consultation plus ample sur les réformes constitutionnelles afin de s'assurer que les femmes jouent à l'avenir un rôle plus actif aux décisions politiques tel qu'au sein de notre Parlement. Et cette réforme majeure verra le jour.

M. le Président, mon pays va poursuivre sa coopération avec les Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité mondiale. Nous ne pouvons garantir le développement et le droit à une vie décente pour notre peuple dans un monde déchiré par les guerres et ravagé par les conflits. Nous devons tous contribuer aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité globale dans le monde où nous vivons.

Le Vanuatu est fier d'avoir des membres des forces dans le maintien de la paix servant sous la bannière des Nations Unies en Haïti et en Côte d'Ivoire. Nous sommes prêts d'envoyer davantage de troupes à l'avenir si nous y sommes appelés.

Questions de décolonisation

La décolonisation est encore un problème clé qui exige nos efforts collectifs pour faire de l'autodétermination des peuples une réalité, comme l'exige la Charte des Nations Unies. Nous

devons exprimer notre solidarité et notre engagement pour éradiquer le colonialisme sous toutes ses formes.

À cet égard, M. le Président, j'ai le plaisir de constater que les Nations Unies aident la Nouvelle Calédonie avec ses listes électorales. J'espère que les controverses entourant les listes électorales seront résolues à l'amiable entre les parties concernées et que le prochain référendum donnera un résultat juste, transparent et apaisé. Il appartient désormais aux Calédoniens de choisir librement leur futur statut d'autodétermination.

Nous, les dirigeants des Îles du Pacifique lors de la réunion récente des leaders du Forum aux États Fédérés de la Micronésie, avons accepté la Nouvelle Calédonie et la Polynésie française en tant que membres à part entière du Forum des Îles du Pacifique, en dépit de leur statut de territoires non-indépendants. Il s'agit là d'une étape majeure sur la voie de l'intégration régionale et de l'unification des pays des Îles du Pacifique, n'abandonnant personne dans la lutte contre les impacts du changement climatique, la pêche illégale et la création d'opportunités économiques grâce au commerce et à des liens économiques renforcés et plus ouverts.

M. le Président, la question des droits de l'homme doit rester en tête de l'agenda des Nations Unies. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon, nous rappelait en 2012 que les droits de l'homme étaient inaliénables et constituaient un principe fondamental des Nations Unies.

En tant que membres des Nations Unies, il est de notre devoir de demander que ces paroles soient traduites en actions concrètes.

M. le Président, les problèmes des droits de l'homme en Papouasie Occidentale restent en suspens. Je me tiens encore sur ce podium comme ont fait mes prédécesseurs, avec la même conviction morale, exhortant les Nations Unies à prendre des mesures concrètes pour résoudre cette question et mes collègues dirigeants à appuyer le plaidoyer des Papous occidentaux. Les Nations Unies ne doivent pas se voiler la face sur les abus en matière de droits de l'homme dans la province de Papouasie Occidentale. Le peuple de Papouasie Occidentale se tourne vers les Nations Unies pour une lueur d'espoir, un espoir de liberté dans l'exercice de leurs droits sur leurs propres terres pour affirmer librement leur identité.

J'exhorte les Nations Unies d'en faire un volet de son initiative « Les droits humains avant tout ».

Conclusions

M. le Président, à mesure que nous entrons dans une ère de développement durable, l'importance de coopérer ensemble devient plus évidente et urgente.

La mise en œuvre des accords internationaux ne sera pas chose aisée étant donnés les défis globaux complexes et l'environnement hostile dans lequel nous vivons.

Mais tout est possible et nous devons y croire.

M. le Président, nous devons faire en sorte que la promesse de la Charte des Nations Unies soit respectée pour ceux qui en ont le plus besoin.

Notre rôle est de combler l'écart entre la rhétorique et l'action afin de s'assurer que personne ne soit abandonné en chemin.

Je vous remercie ! Tankio tumas !